

Profelia.

Fondation de prévoyance

Vorsorgestiftung

Politique d'investissement responsable

Etat de la démarche au 13 novembre 2023

Caroline 9 | Case postale 288 | CH-1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11 | [profelia.ch](https://www.profelia.ch)

Gérée par  Retraites
Populaires

Avant-propos

La politique de placement de Profelia est décidée par le Conseil de Fondation. L'organisation, les principes, les objectifs et les procédures régissant le placement de la fortune de la Profelia sont formalisés dans le Règlement de placement. La fortune de la Fondation est investie principalement au travers de différents compartiments de véhicules de placements collectifs dont la gestion a été confiée à Retraites Populaires. La politique d'investissement responsable présentée dans ce document est valable pour toutes les institutions membres de ces fonds.

Sommaire

1. Approche retenue en matière d'investissement responsable
2. 4 axes et leur mise en œuvre
3. Stratégie climatique
4. Nouvelles mesures implémentées
5. Actions et réflexions prévues
6. Liste des spécialistes qui accompagnent Profelia
7. En savoir plus et lexique

Quelques chiffres

2022

11'306

Objets votés à l'ordre du jour lors des Assemblées générales des sociétés dans lesquelles nous investissons

2'230

Total des sociétés concernées par l'activité de dialogue

-41.2%

Réduction de l'intensité carbone de la classe d'actifs « Actions des marchés développés » (par rapport à l'indice de référence au 31.12.2018)

Chapitre 1

Approche retenue en matière d'investissement responsable

Approche retenue

Profelia a une responsabilité d'investisseur envers ses bénéficiaires. Consciente de cette réalité, elle adopte des politiques de placement qui favorisent la stabilité et une prise de risque équilibrée. Dans une optique d'investissement à long terme, **la Fondation prend en compte depuis sa création les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG).**

Pour y parvenir, elle applique une politique d'investissement responsable qui se décline en 4 axes. Axes que la Fondation entend mettre en œuvre en se faisant accompagner par des spécialistes et en privilégiant la voix du dialogue en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels.

En tant qu'investisseur responsable, Profelia s'engage à inclure les critères ESG dans sa politique de placement, dans la mesure où cela est compatible avec la réalisation des rendements nécessaires à l'accomplissement de sa mission : fournir des prestations de retraite pour les assurés et les couvrir contre les risques liés au décès et à l'invalidité.



Changement climatique,
gestion des ressources et
infrastructure



Démographie, emploi,
éducation, inégalités,
prévoyance



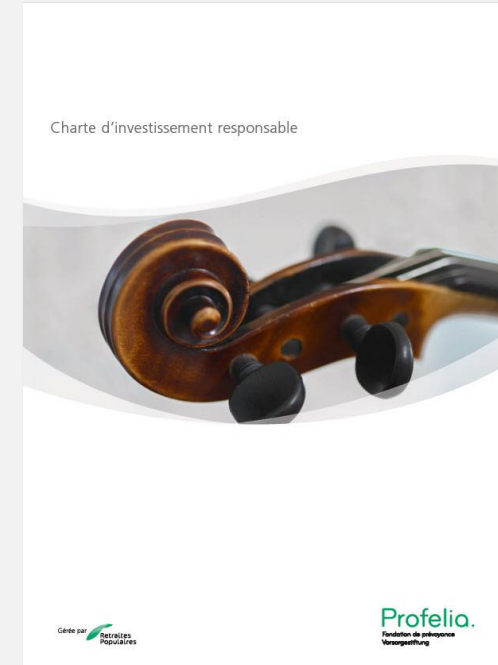
Indépendance,
équilibre des pouvoirs,
code de conduite,
éthique des affaires,
transparence

Historique de la démarche



Charte d'investissement responsable

En 2015, afin de matérialiser son engagement à long terme et sa démarche envers ses bénéficiaires, la Fondation s'est dotée d'une Charte d'investissement responsable qui définit les principes généraux appliqués aux avoirs mobiliers et immobiliers en matière d'investissement responsable.



Charte d'investissement
responsable, téléchargeable sur
[profelia.ch](https://www.profelia.ch)

Implémentation de la Charte en 4 axes

Les principes ratifiés dans la Charte sont implémentés aux travers de diverses mesures et actions qui peuvent être regroupées en 4 axes. La thématique du climat est traitée dans chacun de ces axes.

AXE 1

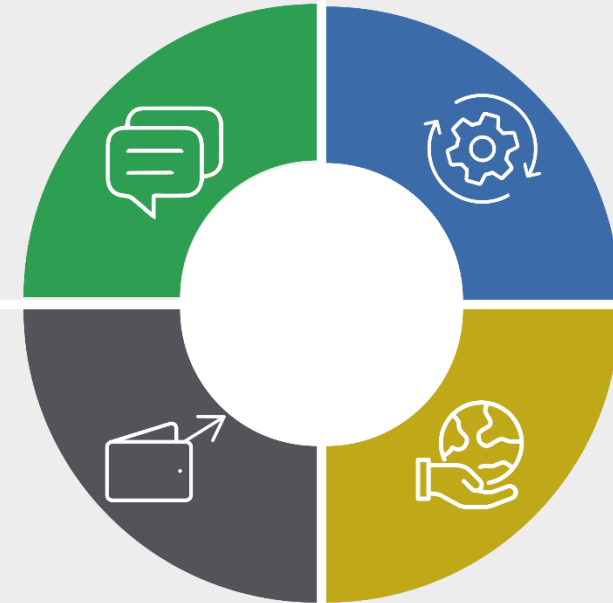
Engagement actionnarial

Dialogue et exercice des droits de vote auprès des entreprises, notamment pour améliorer leurs pratiques ESG

AXE 2

Intégration ESG

Prise en compte de critères extra-financiers ou ESG dans l'analyse des risques et opportunités des investissements



AXE 4

Exclusion

Entreprises ou secteurs exclus des investissements

AXE 3

Inclusion

Investissements alliant impact positif sur les problématiques ESG et rendement (*impact investing*)

Profelia reconnue pour ses bonnes pratiques

L'approche retenue est évaluée régulièrement par différentes organisations et experts externes, dont Conser. Les analyses mettent en exergue les bonnes pratiques de Profelia en matière d'investissement responsable.

Voir notamment aussi: [Rating Alliance Climatique](#), [Greenpeace](#)



En savoir plus
conser.ch
alliance-climatique.ch

Chapitre 2

4 axes et leur mise en œuvre

4 axes et leur mise en œuvre

Chacun des axes est décliné en plusieurs mesures et actions concrètes, adaptées en fonction de la classe d'actif (mobiliers ou immobiliers).

Ce chapitre présente chaque axe et détaille les mesures mises en œuvre.



AXE 1 Engagement actionnarial

L'approche choisie par la Fondation est d'encourager toute initiative favorisant le dialogue et la sensibilisation des dirigeants de sociétés aux questions ESG, sans se contraindre d'investir uniquement dans des sociétés *leader* ou pionnières en matière de développement durable.

DEFINITION

L'engagement actionnarial ou engagement actif permet, en tant qu'investisseur institutionnel, d'influencer les entreprises en ce qui concerne notamment leurs pratiques en matière d'ESG. Grâce à cette activité, la Fondation peut prendre position sur des enjeux et, au travers d'une démarche structurée et regroupant plusieurs investisseurs, les formuler aux entreprises concernées.

OBJECTIFS

- Instaurer des changements de pratique sur le long terme
- Renforcer la responsabilité des entreprises et ainsi augmenter sa valeur
- Réduire les risques (financiers/de réputation)

2 formes d'engagement actionnarial



AXE 1 Engagement actionnarial

Dialogue avec les entreprises

Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable. Profelia le fait en partenariat avec d'autres investisseurs institutionnels afin de bénéficier d'effets de levier plus importants et d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière d'ESG. Par ailleurs, le dialogue est le moyen qui permet d'aborder des thèmes non traités lors des assemblées générales et ainsi de compléter l'exercice des droits de vote. L'activité de dialogue a été confiée à Ethos Services SA qui l'exerce au travers de deux programmes:

- Dialogue avec les sociétés cotées en Suisse : Ethos Engagement Pool (EEP)
- Dialogue avec les sociétés cotées hors de Suisse: Ethos Engagement Pool International (EEPI)

Ces programmes permettent d'exercer l'activité de dialogue conjointement avec d'autres investisseurs institutionnels et d'engager, soit en direct soit en participant à des initiatives collectives, un dialogue constructif avec les instances dirigeantes des sociétés sur des thèmes variés. Au total 147 sociétés suisses et 2'083 entreprises internationales sont ciblées. Le choix des thèmes des dialogues est effectué annuellement par les membres. Les mesures d'escalades en cas de dialogues infructueux sont également celles prévues par les principes d'Ethos.

2022

Thèmes des dialogues

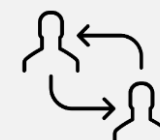
Changement climatique

Gouvernement d'entreprise

Conditions de travail et respect des droits humains

Reporting environnemental et social

Engagement réactif suite à des controverses



Rapports avec les activités et résultats obtenus en 2022, téléchargeable sur ethosfund.ch

AXE 1 Engagement actionnarial

Dialogue avec les entreprises

Exemple de résultats concrets

L'initiative de dialogue « Climate Action 100+ » fait partie des projets de dialogue soutenus par Ethos et les membres de l'EEP International, dont est membre Profelia. La pression de plus de 700 investisseurs institutionnels réunis au sein de cette initiative, représentant USD 68'000 milliards de fonds sous gestion, a permis d'obtenir une série de résultats concrets.

Aujourd'hui 75% des 166 sociétés concernées ont fixé un objectif de zéro émission de CO₂ pour 2050.



climateaction100.org

AXE 1 Engagement actionnarial

Exercice des droits de vote des actionnaires

Depuis sa création en 2009, Profelia défend les intérêts de ses assurés en votant lors des assemblées générales.

Elle le fait au travers de sa gérante Retraites Populaires pour les titres détenus, via des fonds dédiés, en Suisse et, dès 2020, à l'étranger pour les plus grandes entreprises.

Elle vote sur tous les points à l'ordre du jour et notamment sur la rémunération des instances dirigeantes, l'élection de membres du Conseil de fondation, les modifications statutaires ou encore les acquisitions ou restructuration d'entreprise. Pour ce faire, la gérante s'appuie sur des rapports d'analyses et des recommandations fournies par d'Ethos Services SA.

2022

Chiffres clés exercice
droits de vote

663

Assemblées
générales

11'306

Total des
votes



Rapport exercice droits
de vote 2022,
téléchargeable sur
[profelia.ch](https://www.profelia.ch)

AXE 2 Intégration ESG

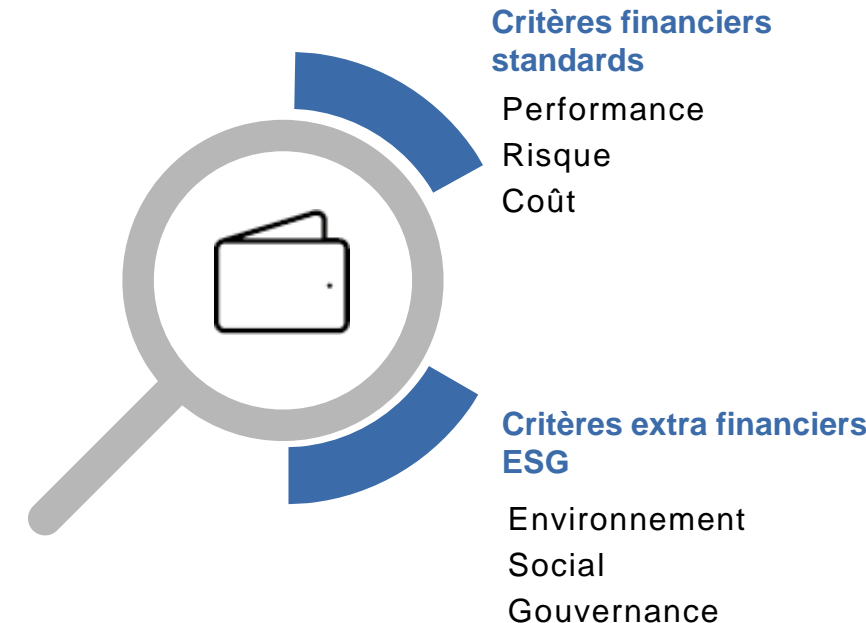
Profelia est convaincue que les entreprises qui intègrent de manière proactive les enjeux ESG vont générer des performances financières durables sur le long terme. A profil « rendement/risque » similaire, les investissements qui intègrent les critères ESG sont privilégiés.

DEFINITION

L'intégration ESG consiste à prendre en compte dans la construction et le suivi du portefeuille des critères ESG (c'est-à-dire des critères extra-financiers) en plus des critères financiers « standards » (performance, coût, risque, etc.). Les indicateurs déterminant les décisions d'investissement ne sont donc plus uniquement financiers, mais combinent performance financière et durabilité. Les mesures d'intégration des critères ESG varient en fonction de la catégorie de placement (mobilier ou immobilier).

OBJECTIFS

- Appréhender de manière complète les risques et les opportunités d'un investissement
- Intégrer l'investissement responsable dans la gestion sans impacter de manière négative la performance
- Diminuer les risques

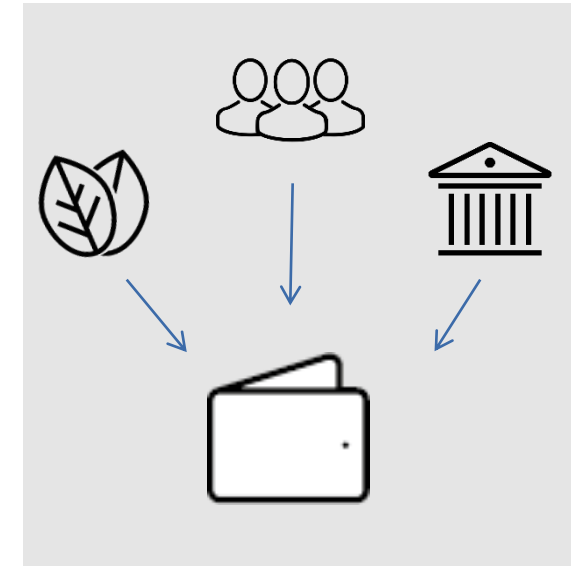


AXE 2 Intégration ESG

Sélection des gestionnaires d'actifs

Profelia prend en compte les critères ESG dans le choix de ses gestionnaires d'actifs. Les acteurs qui démontrent une prise en compte des facteurs ESG sont en effet favorisés à risque/rendement égal.

Afin de garantir une bonne appropriation des impératifs et principes fixés en matière d'ESG par la Fondation, la politique d'investissement responsable est présentée à l'ensemble des gestionnaires d'actifs.



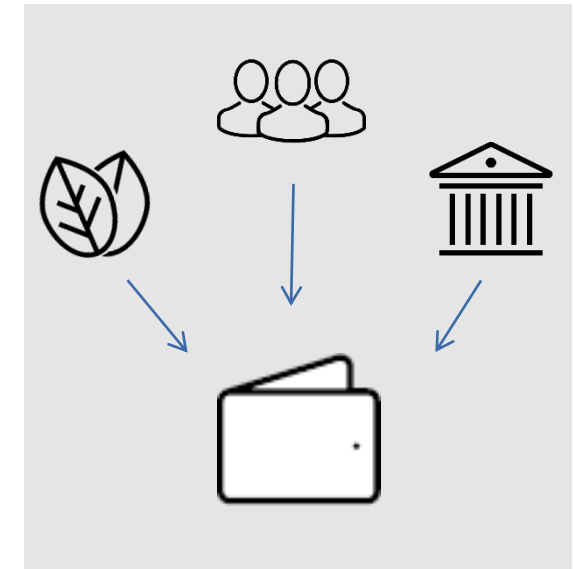
AXE 2 Intégration ESG

Suivi et évaluation du portefeuille sous l'angle ESG

Depuis 2017, une évaluation du portefeuille sous l'angle ESG a été entamée. Cette démarche a été confiée par la gérante à Conser.

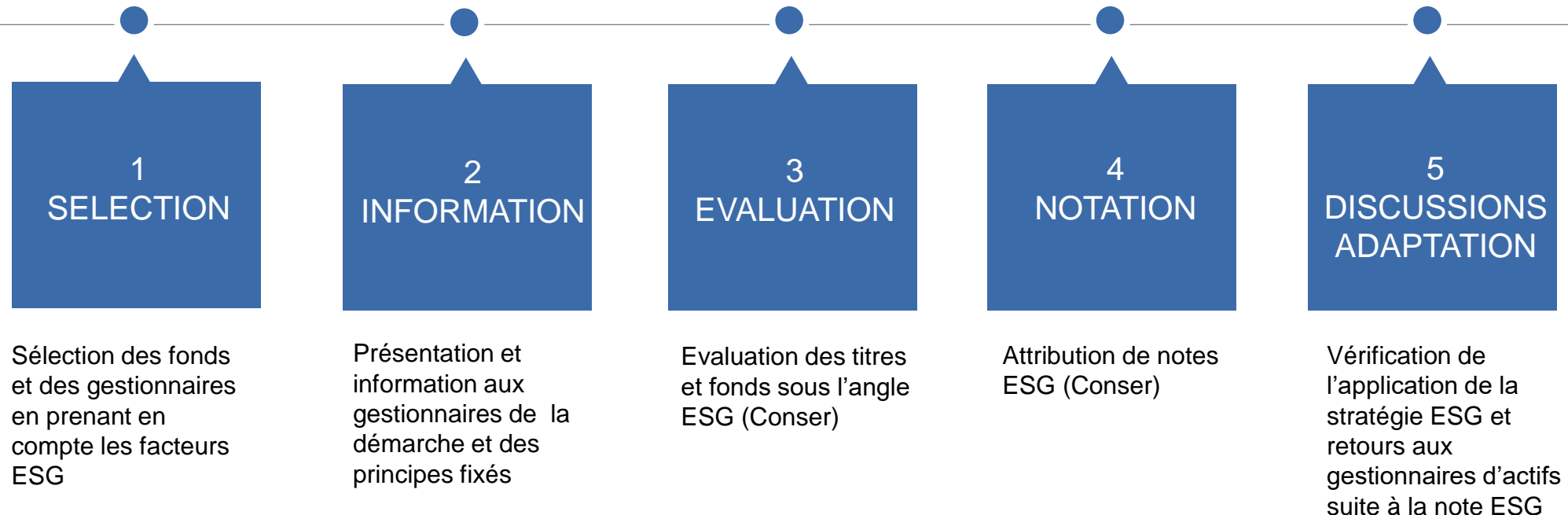
Conser évalue les placements à l'aide d'indicateurs ESG et leur attribue une note. Ces évaluations permettent notamment d'étudier les risques difficilement quantifiables pouvant affecter le portefeuille et sont des outils techniques et de pilotage.

La Fondation met en place progressivement les bases lui permettant d'intégrer les facteurs ESG dans le suivi et l'évaluation de ses placements. Dans un premier temps, les portefeuilles actions et obligations ont été analysés. Depuis 2019, les portefeuilles placements privés, immobilier indirect étranger et infrastructure sont également soumis à cette évaluation. La volonté à terme est d'étendre cette analyse à l'ensemble de actifs mobiliers.



AXE 2 Intégration ESG

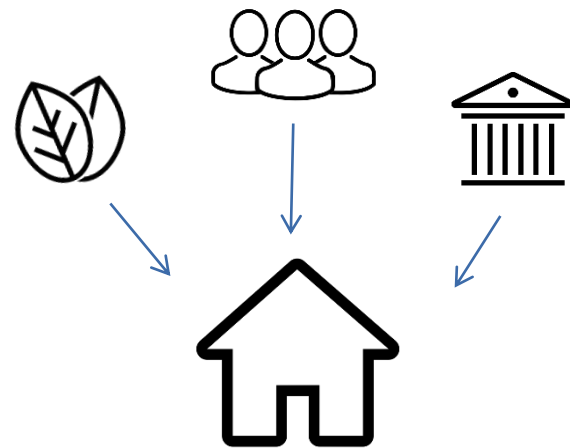
De la sélection à l'évaluation,
processus d'intégration des critères ESG dans les placements mobiliers



AXE 2 Intégration ESG

Gestion durable du parc immobilier

Profelia, par l'intermédiaire de sa gérante, applique une approche durable de la gestion de ses bâtiments. Dans le cadre de la rénovation du parc immobilier ou lors de nouvelles réalisations, la volonté est d'agir dans une démarche où les enjeux économiques et ESG sont pris en compte. Lors de rénovations, une attention particulière est notamment portée à l'amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles.



Approche durable
appliquée au parc
immobilier

1 Respect de l'environnement

- Réduction émissions gaz à effet de serre
- Qualité de l'air intérieur des logements

2 Equité sociale

- Logement à loyer raisonnable
- Habitabilité des logements

3 Exigences économiques

- Performance stable sur le long terme issue de l'économie locale
- Approche «acheter pour garder»

4 Boussole durable

- Chaque projet de rénovation ou nouvelle réalisation est orienté par l'évaluation de 15 indicateurs ESG qui permettent d'identifier les améliorations possibles en termes de durabilité

AXE 3 Inclusion

Profelia investit dans des entreprises dont les activités proposent une solution aux enjeux ESG. Elle le fait principalement de manière indirecte, au travers de classes d'actifs comme l'infrastructure, les placements privés et l'immobilier étranger.

DEFINITION

Cette approche consiste à investir dans des entreprises ou des projets dont l'activité a un impact positif sur les enjeux et les problématiques environnementales, sociétales ou de gouvernance (*impact investing*)

OBJECTIFS

- Participer au financement d'une économie durable
- Concilier performance économique, impact social et impact environnemental
- Soutenir des solutions à des problématiques liées, par exemple, au changement climatique ou à des défis sociétaux

2022

Exemples *d'impact investing*

En 2020, nous avons intégré un fonds d'investissement lié à la transition énergétique en Europe et aux Etats-Unis (dans le fond AIP Infrastructure II).

Grâce à cette participation, nous soutenons à ce jour la réalisation de plusieurs projets favorisant la transition énergétique par la production d'énergie renouvelable.

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

À terme, ce fonds vise à fournir en électricité renouvelable environ



2 millions
de ménages

PROJET LORAX

Investissement dans un projet solaire photovoltaïque de 463 MW en Californie (exploitation prévue début 2024).

PROJET « He Dreiht »

Nouvel investissement dans un parc éolien allemand en mer du Nord pour 960 MW (exploitation prévue en 2025).



AXE 4 Exclusion

Profelia exclut de son portefeuille d'actions les titres qui ne respectent pas les lois et ordonnances suisses ou les conventions ratifiées par la Suisse en matière d'armement ainsi que des entreprises actives dans le charbon.

DEFINITION

Les entreprises sont exclues selon les critères suivants :

- actives dans les bombes à sous-munitions et mines antipersonnel, ainsi que les armes chimiques ou bactériologiques
- 5% ou plus du chiffre d'affaires est lié à l'armement nucléaire
- 5% ou plus du chiffre d'affaires est lié à l'extraction du charbon
- 30% ou plus du chiffre d'affaires est lié à la génération de l'électricité basée sur le charbon
- 10 GW ou plus d'électricité est produite par du charbon

OBJECTIFS

- Respecter les normes internationales
- Réduire les risques financiers et liés à la transition énergétique

AXE 4 Exclusion

Définition des critères d'exclusion et application de la liste

La production d'armes et d'équipements est interdite par les principales conventions internationales lorsqu'il s'agit de bombes à sous-munitions, de mines antipersonnel ou d'armes nucléaires ainsi que d'armes chimiques ou bactériologiques. La Fondation suit ces bases normatives et exclut les sociétés qui ne les respectent pas. Par ailleurs, compte tenu des conséquences possibles du changement climatique, la Fondation exclut les sociétés actives dans le secteur du charbon.

Pour définir les entreprises à exclure, elle se base sur les rapports de Conser. Le respect de ces critères par les gestionnaires d'actifs est contrôlé par Conser, à l'occasion de l'évaluation des portefeuilles sous l'angle ESG.

La liste d'exclusion est mise à jour de manière annuelle et est amenée à évoluer (soit en fonction de l'identification d'autres risques financiers, soit en fonction de valeurs éthiques).



Liste d'exclusion,
téléchargeable sur
[profelia.ch](https://www.profelia.ch)

Sources :
[Urgewald](#), [GCEL](#) et [Conser](#)

Chapitre 3

Stratégie climatique

Stratégie climatique

Profelia prend au sérieux les enjeux liés au changement climatique et s'engage en fixant des objectifs de réduction d'intensité carbone.

Au cours de ces dernières années des mesures concrètes ont été prises en lien avec le climat dans chacun des 4 axes de sa politique d'investissement responsable. Par exemple, en 2019, elle a notamment procédé à un désengagement de l'industrie du charbon de ses portefeuilles actions (Axe 4 « Exclusion ») et a investi dans des projets ou sociétés favorisant la transition climatique (Axe 3 « Inclusion »).

Afin d'appréhender les risques et opportunités de la transformation de notre environnement, elle s'est dotée en 2020 d'une stratégie climatique qui renforce la capacité d'adaptation et de résilience de ses portefeuilles.

Profelia continue de suivre attentivement les évolutions dans cette thématique.



Exemples de mesures appliquées en faveur du climat

Placements mobiliers

- Nouvelle liste d'exclusion du charbon selon les données d'une ONG spécialisée.
- Evaluation annuelle de l'empreinte carbone des actions et obligations détenues (par Conser).
- Investissements dans des projets ou sociétés favorisant la transition climatique. Au 31.12.22, 21% des investissements du portefeuille Infrastructure sont consacrés à ce type de projets.
- Implémentation d'indice de gestion bas carbone intégrant les risques climatiques et ESG.



Placements immobiliers

- Décision en 2022 de doubler les budgets dédiés aux rénovations visant notamment à l'assainissement énergétique du patrimoine immobilier propre et sous gestion à un rythme de 3%.
- Amélioration de l'efficacité des rénovations notamment avec l'analyse systématique du potentiel des énergies renouvelables.
- Optimisation des installations techniques des bâtiments dans le but d'une diminution de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ (dispositifs Energo ou Egain).
- Mise en œuvre de projets pilotes visant à faciliter la transition énergétique.



Projets et réflexions en cours en faveur du climat

Placements mobiliers

- Désinvestissement de l'industrie du charbon de tous les portefeuilles obligations.
- Augmentation des investissements favorisant la transition climatique.
- Révision de la stratégie climatique en intégrant l'ensemble des portefeuilles actions.



Placements immobiliers

- Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic énergétique réalisée en 2021.
- Planifier les mesures d'amélioration énergétique et les remplacements de production de chaleur pour du renouvelable.
- Suivre la performance post assainissement.



Stratégie climatique

Par l'adoption en 2020 de sa stratégie climatique, Profelia s'engage pour une neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050 ainsi que pour une réduction significative des émissions de CO₂ liées à la production de chaleur de son patrimoine immobilier.

Cette stratégie s'inscrit dans le prolongement de sa politique d'investissement responsable et s'aligne sur les principes ratifiés par les Accords de Paris et la Confédération. Elle se compose essentiellement d'un renforcement des mesures d'ores et déjà appliquées dans le cadre de la politique d'investissement responsable et fixe des objectifs de réduction d'intensité carbone concrets à court et long terme.

Pour parvenir à ces objectifs, la Fondation entend s'appuyer sur les outils et les axes mis en œuvre dans le cadre de sa politique d'investissement responsable et se faire accompagner par la société Conser.



Stratégie climatique, téléchargeable sur [profelia.ch](https://www.profelia.ch)

Stratégie climatique – objectifs

Réduction des émissions de CO₂ pour 2025 :

- Actions des marchés développés - 50% d'intensité carbone (réf. Indice 2018)

Réduction des émissions de CO₂ pour 2030 :

- Actions des marchés développés - 80% d'intensité carbone (réf. Indice 2018)

Réduction des émissions de CO₂ pour 2050 :

- Neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050



Stratégie climatique - évolution

Les mesures entreprises portent déjà leurs fruits et une tendance positive se dessine clairement.

Toutefois, elle reste tributaire de nombreux facteurs. Il est en effet important de noter que l'évolution des émissions carbone ne sera pas forcément linéaire.

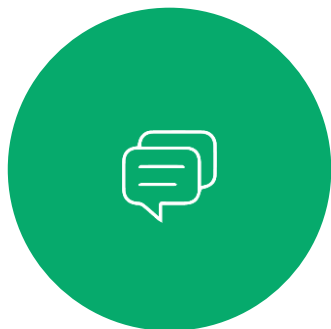
Pour les investissements mobiliers, elle peut être influencée notamment par la qualité de la donnée, le positionnement des gérants ou le choix tactique d'allocation.



Chapitre 4

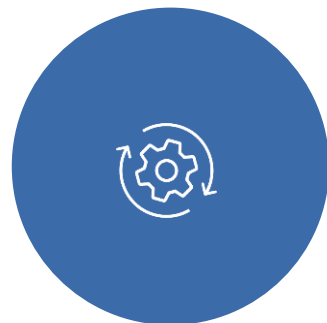
Nouvelles mesures implémentées

Dernières actions mises en place



Engagement actionnarial

Evolution et formalisation de la stratégie d'engagement actionnarial en 2022.



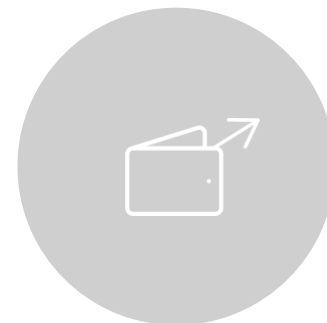
Intégration ESG

Optimisation des outils de suivi grâce à une nouvelle plateforme numérique (Canopia, partenariat Conser et Fundo) qui permet aux intervenants financiers de suivre les portefeuilles dans le respect des critères ESG en 2021.



Inclusion

Identification du pourcentage des investissements avec impact dans la classe d'actifs Infrastructure en 2020.



Exclusion

Exclusion du secteur du charbon d'une partie du portefeuille obligations en 2021.
Révision de la liste d'exclusions, en 2022, grâce aux données de Global Coal Exit, une ONG spécialisée dans le charbon.



Changement climatique

Implémentation de la stratégie climatique.
Diagnostic de la performance énergétique des immeubles sous gestion et élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de mesures ciblées sur l'enveloppe des bâtiments et le recours aux énergies renouvelables.

Chapitre 5

Actions et réflexions prévues

Actions et réflexions pour 2023 et 2024



Engagement actionnarial



Participation de Retraites Populaires à un groupe de travail pour la création d'un code de bonne pratique pour l'engagement actionnarial en Suisse.



Intégration ESG



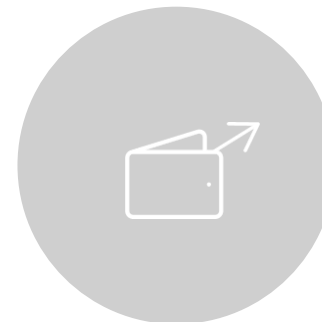
Implémentation d'indices en lien avec l'approche ESG et la stratégie climatique des portefeuilles Actions.
Evolution de la boussole durable utilisée dans le développement du patrimoine immobilier, avec intégration de nouveaux critères comme l'écologie des matériaux, la mobilité douce ou la protection des travailleurs.



Inclusion



Développement des investissements de la classe d'actifs infrastructure.



Exclusion



Finalisation de l'exclusion du secteur du charbon dans tous les portefeuilles obligations.



Changement climatique



Implémentation de la stratégie climatique.
Premières mesures d'amélioration énergétique sur les immeubles les plus énergivores.

Chapitre 6

Liste des spécialistes

Liste des spécialistes

Retraites Populaires

Gérante

La gérance de la Caisse est confiée à Retraites Populaires, qui administre les affaires courantes et met en œuvre les décisions du Conseil d'administration sous sa surveillance. Retraites Populaires est active dans le domaine de la prévoyance depuis plus de 110 ans et emploie des spécialistes dans tous les domaines afférents à la gestion d'une institution de prévoyance (administration, juridique, finance, immobilier, actuariat, communication, etc.). Retraites Populaires met à disposition à l'ensemble de ces mandants un fonds institutionnel dédié. Les caisses investissent en fonction de leur allocation d'actifs dans les différents compartiments, en souscrivant ou rachetant des parts. La gestion est réalisée par la sélection de placements collectifs, passifs ou actifs, pondérés en fonction de leur profil risque/rendement. Les actions ne sont donc pas détenues en direct.

retraitespopulaires.ch

Conser

Evaluation ESG des portefeuilles

Spécialisée dans le développement de solutions technologiques au service de la finance durable, Conser a développé des outils ESG innovants pour mesurer et améliorer l'impact et la durabilité de portefeuilles ou de fonds. Fondée à Genève en 2007, Conser est une société de conseil, suisse et indépendante, 100 % dédiée à l'investissement durable. Elle est à l'origine de la création de plusieurs plates-formes de réflexion en finance durable, dont *Sustainable Finance Geneva*.

conser.ch

Ethos Services SA

Activité de dialogue

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, regroupe actuellement 226 caisses de pension et fondations d'utilité publique. Créée en 1997, la Fondation Ethos a pour buts de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile actuelle et future.

Pour atteindre ses buts, la Fondation Ethos a créé la société Ethos Services. Celle-ci s'adresse en priorité aux investisseurs institutionnels.

ethosfund.ch

Chapitre 7

En savoir plus et lexique

En savoir plus et lexique

profelia.ch

Vous trouverez sur notre site des informations supplémentaires, l'évolution de la démarche, ainsi qu'une série de rapports téléchargeables à propos de cette thématique.

lexique

Investissement responsable ou durable

C'est un placement qui vise à concilier performance économique d'une part, et impact social et environnemental d'autre part. L'action durable pour une caisse de pension prend principalement la forme d'une politique d'investissement responsable.

Critères ESG

L'abréviation ESG désigne 3 domaines: l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise. Les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) constituent la base d'une analyse de durabilité.

Devoir de diligence fiduciaire

Dans le cadre du 2^e pilier, le devoir de diligence fiduciaire implique que les institutions de prévoyance gèrent la fortune qui garantit la prévoyance de leurs assurés et pensionnés dans leur intérêt et en faisant preuve de toute l'attention commandée par les circonstances.

Pour rester informé·e de l'évolution de la démarche,
inscrivez-vous à la newsletter de Profelia sur retraitespopulaires.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

Contact et information

Caroline 9
Case postale 288
CH-1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
profelia.ch

Profelia.

Fondation de prévoyance
Vorsorgestiftung